

# L'incorrigible amateur d'échecs



À DIGD, on le sait bien : Germain Peiro a une passion pour les **piens**. Pas ceux en bois, non, mais ceux en costume-cravate. Les maires, les conseillers, les présidents de communauté de communes... Tous semblent se transformer en figurines dociles sur son échiquier personnel. Dernier coup en date ? **Un maire "conseillé" de ne pas reconduire sa liste**, histoire de libérer la place pour un candidat plus... compatible avec ses plans. Et si l'on en croit les rumeurs, la reine de cet échiquier pourrait bien porter un visage familier : celui de son épouse, discrètement positionnée pour la présidence de la Comcom Vallée de l'Homme.

---

## Un joueur qui n'aime pas perdre

Dès 2014, Germain Peiro montrait déjà son talent pour **mélanger les genres**. Comme le révélait *Sud Ouest*, le député socialiste était co-rédacteur d'une lettre aux militants du canton de la Vallée de l'Homme pour soutenir un binôme bien particulier aux départementales de 2015 : celui formé avec... **sa propre épouse, Marie-France Gauthier-Peiro**. Une manœuvre qui avait fait grincer des dents, même au sein du PS local. "**En politique, on ne retient jamais ses coups**", écrivait *Marianne* en décembre 2014, soulignant l'embarras des militants face à cette **courte échelle électorale** un peu trop familiale. Résultat ? L'opération avait échoué, mais le style Peiro, lui, était déjà en place : **tout contrôler, même les règles du jeu**.

En 2016, il préparait sa succession pour les législatives de 2017. *Sud Ouest* publiait un commentaire sous le pseudo "Paisible", osant suggérer que Peiro utilisait ses fonctions pour favoriser sa famille. L' élu, contrarié, porte plainte pour diffamation. Il gagne en première instance, puis en appel, avant que la Cour de cassation ne lui rappelle les règles : **"Paisible" n'avait pas diffamé, il avait le droit de critiquer**. Un revers cuisant, **sans possibilité de recours**, pour un homme habitué à imposer sa loi.

---

## **Des échecs en série**

Depuis son élection à la tête du Conseil départemental en 2015, Germinal Peiro enchaîne les coups tordus. Le **contournement de Beynac**, son projet phare, se solde par des condamnations à répétition et une enquête pour **abus d'autorité** (*Marianne*, septembre 2024). Résultat ? Des millions d'euros gaspillés, un environnement saccagé depuis dix ans, et un tribunal administratif qui finit par tout annuler. **Échec et mat** pour le contribuable, mais lui, il recommence.

---

Aujourd'hui, les cases de son échiquier périgourdin portent des noms évocateurs : **Beynac, Vézac, Castelnau, Sarlat, Vallée de l'Homme, Affaire Cérou, Faillite ?...** et bien sûr, une reine en embuscade. **Combien de temps encore les Périgourdins devront-ils accepter de jouer les figurants ?**

**Quelle trace laissera pour la postérité un tel élu ?**

*Références :*

— *Marianne*, « Clochemerle Dordogne : le député PS, sa femme et la courte échelle électorale », Bruno Rieth, publié le 03/12/2014.

<https://www.marianne.net/politique/dordogne-le-depute-ps-sa-femme-et-la-courte-echelle-electorale>

— *Sud Ouest*, « Cantonales en Dordogne : l'épouse du député Peiro, ex-adjointe UMP, candidate du PS ? », A.V. publié le 03/12/2014. <https://www.sudouest.fr/dordogne/le-bugue/cantonales-en-dordogne-l-epouse-du-depute-peiro-ex-adjointe-ump-candidate-du-ps-8439480.php>

**DIGD** L'association pour Défendre l'intérêt Général en Dordogne,  
aidée par « Le Chat » de Mistral.

Contact : [ca\\_digd@neodigd.fr](mailto:ca_digd@neodigd.fr)